

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

(Annexe 51-102A3)

1. **Dénomination et adresse de la société**

Sangoma Technologies Corporation (la « **Société** »)
100 Renfrew Drive, bureau 100
Markham (Ontario)
L3R 9R6

2. **Date du changement important**

Le 22 juillet 2020, le 23 juillet 2020 et le 30 juillet 2020

3. **Communiqué**

Trois communiqués portant sur le changement important dont il est question dans la présente déclaration ont été publiés et diffusés par l'entremise de Newswire, puis déposés dans le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« **SEDAR** »).

4. **Résumé du changement important**

Le 22 juillet 2020, la Société a annoncé qu'elle avait conclu avec un syndicat de preneurs fermes (collectivement, les « **preneurs fermes** »), dirigé par Valeurs Mobilières Cormark Inc. (le « **chef de file** »), une convention aux termes de laquelle les preneurs fermes ont accepté de souscrire, par voie de « prise ferme », 26 090 000 actions ordinaires de la Société (les « **actions ordinaires** ») au prix de 2,30 \$ chacune (le « **prix d'offre** ») et de les offrir dans le public aux termes d'un supplément de prospectus au prospectus préalable de base de la Société daté du 29 juin 2020, pour un produit brut total d'environ 60 millions de dollars (le « **placement annoncé** »).

Par la suite, le 23 juillet 2020, la Société a annoncé qu'elle avait accru la taille du placement annoncé et qu'elle avait accepté d'émettre, et que les preneurs fermes avaient accepté de souscrire, un total de 30 440 000 actions ordinaires au prix d'offre, pour un produit brut total d'environ 70 millions de dollars (le « **placement** »).

Par la suite, le 30 juillet 2020, la Société a réalisé le placement pour un produit brut global de 80 513 800 \$, compte tenu de l'exercice intégral de l'option de surallocation (au sens donné à ce terme ci-dessous).

5. **Description circonstanciée du changement important**

Le 22 juillet 2020, la Société a annoncé qu'elle avait conclu avec les preneurs fermes, dirigés par le chef de file, une convention aux termes de laquelle les preneurs fermes ont accepté de souscrire, par voie de « prise ferme », 26 090 000 actions ordinaires au prix d'offre pour un produit brut total d'environ 60 millions de dollars. Par la suite, le 23 juillet 2020, la Société a annoncé qu'elle avait accru la taille du placement annoncé et qu'elle avait accepté d'émettre, et que les preneurs fermes avaient accepté de souscrire, un total de 30 440 000 actions ordinaires au prix d'offre, pour un produit brut total d'environ 70 millions de dollars.

De plus, la Société a attribué aux preneurs fermes une option (l'« **option de surallocation** »), qu'ils pourront exercer en totalité ou en partie dans les 30 jours suivant la clôture du placement pour acheter jusqu'à 4 566 000 actions ordinaires (ce qui représente 15 % du placement initial) au prix d'offre, pour un produit brut total d'environ 80 513 800 \$ si l'option de surallocation est exercée intégralement.

Le 30 juillet 2020, la Société a réalisé le placement de 30 440 000 actions ordinaires, dont 4 566 000 actions ordinaires qui ont été émises à l'exercice intégral de l'option de surallocation attribuée aux preneurs fermes, au prix d'offre, pour un produit brut global de 80 513 800 \$.

Le placement a été réalisé par l'entremise des preneurs fermes dirigés par Valeurs Mobilières Cormark Inc. et comprenant Acumen Capital Finance Partners Limited, Corporation Financière PI, Marchés mondiaux CIBC inc., INFOR Financial Inc., Beacon Securities Limited et Corporation Canaccord Genuity.

Il est prévu que la Société affectera le produit net du placement au financement d'acquisitions futures et que le produit net non employé sera affecté au fonds de roulement et aux autres besoins généraux de l'entreprise, notamment à la réduction de la dette.

Les actions ordinaires émises dans le cadre du placement étaient offertes aux termes d'un supplément de prospectus daté du 24 juillet 2020 au prospectus préalable de base de la Société daté du 29 juin 2020 dans chacune des provinces du Canada.

6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet

7. Information omise

Sans objet

8. Membre de la haute direction

David Moore
Chef des finances
Tél. : 905-474-1990, poste 4107

9. Date de la déclaration

Le 30 juillet 2020